

# POLITIQUE ANTI-CORRUPTION

---

RSE – INVENTIV IT - 2024



**INVENTIV·IT**

*La synergie des expertises*

## POLITIQUE GÉNÉRALE ANTI-CORRUPTION

Version du document : 01-RSE-01090424

ÉDITEUR : COMITÉ RSE – INVENTIV IT  
VALIDÉ PAR : RÉDOUANE LABDOUI – CEO

## Table des matières

<b>POLITIQUE GÉNÉRALE ANTI-CORRUPTION.....</b>	<b>0</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>2</b>
<b>Objectifs.....</b>	<b>2</b>
<b>Champ d'Application.....</b>	<b>2</b>
<b>Engagements de l'Entreprise.....</b>	<b>2</b>
1- Rejet des pratiques corruptives :.....	2
2- Transparence et traçabilité :.....	2
3- Gestion des cadeaux et invitations :.....	3
4- Partenaires commerciaux :.....	3
5- Mécanisme de signalement :.....	3
<b>Exemples de Comportements Interdits.....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Sanctions.....</b>	<b>3</b>
<b>Rôles et Responsabilités.....</b>	<b>3</b>
<b>Formation et Sensibilisation.....</b>	<b>3</b>

## Introduction

Nous plaçons l'intégrité et l'éthique au cœur de nos activités. Cette politique anti-corruption formalise notre engagement à promouvoir une culture de transparence et de responsabilité au sein d'Inventiv IT, en stricte conformité avec les lois en vigueur, telles que la loi Sapin II, le Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) et les principes du Global Compact des Nations Unies.

Notre ambition est de garantir que chaque collaborateur, partenaire et sous-traitant s'implique activement dans la prévention et la lutte contre toutes les formes de corruption.

---

## Objectifs

1. Prévenir tout acte de corruption dans le cadre de nos activités.
  2. Sensibiliser nos collaborateurs et partenaires aux risques liés à la corruption.
  3. Protéger la réputation et la viabilité économique de l'entreprise.
- 

## Champ d'Application

Cette politique couvre toutes les activités professionnelles et s'adresse à :

- Tous nos collaborateurs, à tous les niveaux de l'organisation.
  - Nos partenaires commerciaux, fournisseurs et sous-traitants.
  - Les tiers agissant pour le compte d'Inventiv IT
- 

## Engagements de l'Entreprise

### 1- Nous rejetons les pratiques corruptives :

- Toute forme de corruption, directe ou indirecte, active ou passive, est strictement interdite.
- Il est interdit d'offrir, de promettre, de donner ou de recevoir des avantages indus dans le but d'obtenir ou de conserver un avantage commercial.

### 2- Nous appliquons transparence et traçabilité :

- Toutes les transactions sont clairement documentées et traçables.
- Les paiements en espèces sont interdits,

## 3- Nous gérons les cadeaux et les invitations de façon raisonnable :

- Nous nous assurons que les cadeaux ou invitations restent raisonnables et ne dépassent pas une valeur de 100€. Ils sont enregistrés dans le registre des cadeaux.
- Toute offre de cadeau ou d'invitation doit être approuvée par le supérieur hiérarchique.

## 4- Nous impliquons nos partenaires commerciaux :

- Tous les contrats avec des fournisseurs et sous-traitants incluront une clause anti-corruption.
- Les partenaires commerciaux sont sensibilisés pour adhérer à nos valeurs et à cette politique.

## 5- Nous mettons en place un mécanisme de signalement :

- Un canal de signalement confidentiel est mis en place pour rapporter tout comportement suspect. Le lien du canal : [inventiv-it.fr/signalement-ethique](https://inventiv-it.fr/signalement-ethique)
- Les signalements feront l'objet d'une enquête impartiale et rigoureuse.

---

## Sanctions prévues

Toute violation de cette politique entraînera des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement, ainsi que des poursuites judiciaires si nécessaire. Les tiers et partenaires contrevenant à cette politique verront leurs contrats suspendus ou résiliés.

---

## Rôles et Responsabilités

- **Collaborateurs** : Adhérer à la politique et signaler tout comportement suspect.
- **Direction** : Veiller à l'application de la politique, fournir les ressources nécessaires et garantir un environnement de travail éthique.
- **Partenaires** : Respecter les engagements stipulés dans cette politique.

---

## Formation et Sensibilisation

Tous les nouveaux collaborateurs d'Inventiv IT sont sensibilisés sur cette politique dès leur prise de fonction au sein de notre entreprise. Le code de conduite ainsi que la procédure de signalement sont également communiqués et accessibles aux salariés Inventiv IT.

Des formations seront organisées pour les collaborateurs ayant une responsabilité vis-à-vis des clients et des partenaires fournisseurs afin de garantir une compréhension claire des risques de corruption et des attentes de l'entreprise.

---

## **Suivi et Révision**

Cette politique sera révisée annuellement pour s'assurer qu'elle reste adaptée aux exigences légales et aux évolutions de l'environnement commercial.

---

**Inventiv IT s'engage à mener ses activités avec honnêteté, transparence et responsabilité. Nous comptons sur la vigilance et l'intégrité de chacun pour renforcer notre engagement contre la corruption.**

**Document validé par : REDOUANE LABDOUI**

Date : 01 – 09 - 2024